

POLITIQUE RELATIVE AUX PRÉOCCUPATIONS ÉTHIQUES

La présente Politique est uniquement destinée aux parties externes ; le personnel d'ECOM doit se reporter à la Politique interne relative aux préoccupations éthiques et à la conformité.

GRUPE ECOM AGROINDUSTRIAL CORP. LTD

Dernière mise à jour : mars 2021

1. À PROPOS DE LA PRÉSENTE POLITIQUE

- 1.1 ECOM Agroindustrial Corp. Limited (« **ECOM** ») et les sociétés de son groupe (le « **Groupe ECOM** », « **nous** » ou « **notre/nos** ») ont adopté la présente Politique relative aux préoccupations éthiques (la « **Politique** ») pour permettre à l'entreprise d'exercer ses activités avec honnêteté et intégrité.
- 1.2 Le Groupe ECOM s'est engagé à mener ses activités avec honnêteté et intégrité et nous nous attendons à ce que tous nos employés, prestataires, sous-traitants, fournisseurs, agents et autres représentants tiers maintiennent des normes élevées. Tout acte répréhensible présumé doit être signalé dès que possible.
- 1.3 L'objet de la présente Politique est d'établir des mécanismes de signalement, d'enquête et de résolution des préoccupations relatives aux pratiques en matière d'éthique et de conformité ; par exemple, pour toute inquiétude concernant un danger ou une illégalité qui présente un aspect d'intérêt public, ou concernant la conduite d'un employé, prestataire, agent ou représentant tiers du Groupe ECOM.
- 1.4 Le Groupe ECOM souhaite que les utilisateurs de la présente Politique soient reconnus et pris au sérieux et que des dossiers complets soient conservés lorsque des problèmes sont remontés et font l'objet d'une enquête conformément à cette Politique.
- 1.5 Toutes questions ou préoccupations concernant la présente Politique doivent être transmises au Groupe chargé des préoccupations éthiques d'ECOM.

2. CHAMP D'APPLICATION DE LA PRÉSENTE POLITIQUE

- 2.1 La présente Politique porte sur le signalement des actes répréhensibles présumés, des comportements inappropriés et/ou des dangers liés aux activités du Groupe ECOM. Cela peut inclure :
 - 2.1.1 l'esclavage moderne ;
 - 2.1.2 la corruption, la fraude et autres activités criminelles ;
 - 2.1.3 la facilitation de la fraude fiscale ;
 - 2.1.4 le non-respect de toute obligation juridique, réglementaire ou professionnelle ;
 - 2.1.5 les erreurs judiciaires ;
 - 2.1.6 les dangers pour la santé et la sécurité, notamment les questions relatives à la sécurité alimentaire et la sécurité des produits ;
 - 2.1.7 les dommages causés à l'environnement ;
 - 2.1.8 la mauvaise gestion financière ;

POLITIQUE RELATIVE AUX PRÉOCCUPATIONS ÉTHIQUES

La présente Politique est uniquement destinée aux parties externes ; le personnel d'ECOM doit se reporter à la Politique interne relative aux préoccupations éthiques et à la conformité.

- 2.1.9 les conduites susceptibles de nuire à la réputation ou au bien-être financier d'ECOM ;
 - 2.1.10 l'intimidation et le harcèlement ;
 - 2.1.11 la divulgation non autorisée d'informations confidentielles et/ou de secrets commerciaux ; ou
 - 2.1.12 la dissimulation délibérée de l'un quelconque des éléments ci-dessus.
- 2.2 Le Groupe ECOM reconnaît toutefois que de fausses accusations de comportement illicite peuvent lui être préjudiciables. Ainsi, toute tentative d'abus de confiance du Groupe en faisant de mauvaise foi de fausses accusations ou des accusations malveillantes à l'encontre du Groupe ECOM ou de tout employé, prestataire, agent ou représentant tiers d'ECOM peut mettre fin aux relations commerciales.
- 3. SOULEVER UNE PRÉOCCUPATION**
- 3.1 Pour signaler des préoccupations dans le cadre énoncé dans la Section 2 ci-dessus, vous devez contacter le Groupe chargé des préoccupations éthiques (dont les coordonnées figurent dans la Section 6 ci-dessous). Vous pouvez également nous contacter par téléphone pour soulever une préoccupation ou demander une rencontre en personne en contactant le Groupe chargé des préoccupations éthiques.
- 3.2 Nous nous efforcerons de garder votre identité secrète et nous ne la révélerons que si nécessaire aux personnes participant à l'enquête relative à votre préoccupation. Au cours de toute enquête, tous les éléments signalés seront traités de manière confidentielle et ne seront partagés que selon le principe du « besoin d'en connaître ». S'il est nécessaire pour une personne enquêtant sur votre préoccupation de connaître votre identité, nous en discuterons avec vous. Votre consentement sera demandé si nous estimons que la divulgation de votre identité est nécessaire.
- 3.3 Le Groupe chargé des préoccupations éthiques accusera réception d'une préoccupation dans les sept jours (à moins qu'il lui soit demandé de ne pas le faire).
- 3.4 Un problème à soulever contiendra au minimum les informations suivantes :
- 3.4.1 Nom, adresse et numéro de téléphone de la partie prenante au nom de laquelle le problème est soulevé.
 - 3.4.2 Si vous souhaitez qu'il soit soulevé de manière anonyme. Il est difficile d'enquêter sur les divulgations entièrement anonymes.
 - 3.4.3 Le lieu où l'affaire est présumée avoir eu lieu.
 - 3.4.4 Un exposé complet de l'affaire soulevée et des faits sur lesquels elle est fondée.
 - 3.4.5 Le nom de tous témoins pouvant fournir des informations à l'appui ou connexes.
- 3.5 Dans certaines situations, nous pourrions vous demander de fournir de plus amples informations.

POLITIQUE RELATIVE AUX PRÉOCCUPATIONS ÉTHIQUES

La présente Politique est uniquement destinée aux parties externes ; le personnel d'ECOM doit se reporter à la Politique interne relative aux préoccupations éthiques et à la conformité.

3.6 Nous sommes tenus de conserver des registres des rapports reçus. Nous pouvons créer une transcription ou un compte rendu écrit de tout rapport fait oralement ou pendant une réunion. Vous aurez la possibilité de vérifier et d'accepter ladite transcription ou ledit compte rendu écrit. Les rapports ne seront pas conservés plus longtemps que nécessaire et conformément à nos obligations en matière de protection des données.

3.7 Dans un délai de trois mois à compter de la date d'accusé de réception de votre rapport, vous serez informé(e) de son suivi par le Groupe chargé des préoccupations éthiques d'ECOM.

4. DIVULGATIONS EXTERNES

4.1 L'objet de la présente Politique est de fournir un mécanisme de signalement, d'enquête et de résolution des préoccupations aux parties externes qui obtiennent des informations dans le cadre de leurs activités professionnelles auprès du Groupe ECOM.

4.2 ECOM croit fermement que ce mécanisme représente le meilleur moyen de signaler les préoccupations et, dans la plupart des cas, il ne devrait pas être nécessaire d'alerter des parties externes.

4.3 Dans certaines circonstances reconnues par la loi, il pourrait être approprié pour vous de signaler vos préoccupations à un organisme externe, tel qu'un organisme de réglementation. Il sera très rarement, voire jamais, opportun d'alerter les médias. Nous vous encourageons fortement à demander conseil avant de signaler une préoccupation à toute partie externe. Une liste des canaux de signalement externes est disponible sur demande auprès du Groupe chargé des préoccupations éthiques.

5. PROTECTION ET SOUTIEN

5.1 Nous visons à encourager l'ouverture et soutiendrons les parties prenantes qui soulèvent de véritables préoccupations en vertu de la présente Politique, même si elles se révèlent erronées ; de tels rapports n'affecteront pas la relation de la partie divulgateuse avec le Groupe ECOM.

5.2 ECOM ne saurait tolérer les représailles à l'encontre de toute personne qui soulève une préoccupation en vertu de la présente Politique. Les lanceurs d'alerte et ceux qui les soutiennent ou les aident (dans un cadre professionnel) à faire un rapport en vertu de la présente Politique ne doivent pas faire l'objet de traitement préjudiciable pour avoir soulevé une préoccupation. Les traitements préjudiciables comprennent, mais sans s'y limiter, la résiliation anticipée ou l'annulation d'un contrat de services, la perte d'activité ou de revenus, les pénalités financières, l'inscription sur une liste noire, le boycott de l'entreprise ou les atteintes à la réputation.

5.3 Si le problème persiste après que vous avez été informé(e) de la clôture de l'enquête, ou si vous pensez avoir fait l'objet de représailles suite au signalement d'une inquiétude en vertu de la présente Politique, veuillez contacter immédiatement le Groupe chargé des préoccupations éthiques.



POLITIQUE RELATIVE AUX PRÉOCCUPATIONS ÉTHIQUES

La présente Politique est uniquement destinée aux parties externes ; le personnel d'ECOM doit se reporter à la Politique interne relative aux préoccupations éthiques et à la conformité.

6. CONTACTS

Groupe chargé des
préoccupations éthiques

E-mail : EthicsConcerns@ecomtrading.com
Téléphone : +44 20 3214 2198